

"Sauvons la cascade" devant la préfecture

Salles-le-Source Le projet d'usine encore et toujours contesté par l'association.

Les opposants au projet d'usine électrique à Salles-la-Source se sont retrouvés, hier, devant la préfecture où se tenait le Coderst (comité environnement et sécurité) destiné à donner un avis sur la question. Les manifestants se sont gentiment "poussés" avec les forces de l'ordre, ont lancé quelques pétards et ont surtout rappelé toute leur détermination. Le Coderst a donné huit voix au projet d'usine, mais cinq se sont prononcées contre et cinq autres se sont abstenues. Il reste à savoir si le préfet signera ou non l'autorisation, mais, dans ce résul-

tat, les manifestants voient un désaveu de l'administration.

De son côté, la préfecture de l'Aveyron, via un communiqué annonce que « *Madame le Préfet de l'Aveyron prendra sa décision au vu de l'ensemble des avis recueillis tout au long de la procédure d'instruction du dossier de demande d'autorisation présenté par l'exploitant de la micro centrale. La consultation du Coderst constitue la dernière étape de cette procédure administrative d'autorisation qui est indépendante des instances contentieuses entre l'exploitant et la commune.* »

Sur ce dernier point particulier, l'exploitant de la micro-centrale avait introduit un recours devant le tribunal administratif visant à faire annuler une délibération municipale de 2006 instituant une redevance au bénéfice de la commune. Hier, devant la juridiction administrative, le rapporteur de ce dossier a préconisé le rejet de la requête. Ce qui légitimerait l'instauration de cette redevance qui au cumul se monterait aujourd'hui à 110 000 euros.

Reste à savoir si les juges vont suivre les conclusions du rapporteur.

C'est généralement le cas.



■ Opposants et forces de l'ordre au coude-à-coude... Y. ESTIVALS